

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 juillet 2024

PROCES-VERBAL

Convocation du 27 juin 2024

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, MAUBOUCHER Louise-Anne, Isabelle MASSIAS, RAVENEAU Annie, LAURENT Claudette, LACRAMPE Josette, DUPUY Maryvonne

Messieurs ABILLARD Arnaud, LHUILLIER Thierry, CHAPEAU Jean-Philippe, Monsieur GROLLEAU Tony, GUIOCHEREAU Yannick, RONCERET Philippe.

Excusée : Madame BONIN Marjorie

Secrétaire de séance : Madame LAURENT Claudette

Adoption du procès-verbal du 04 juin 2024.

CASVL : RLPI arrêt de projet – Avis des communes

Madame le maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à émettre sur le règlement local de la publicité intercommunal qui leur a été transmis par mail en amont de la réunion. L'assemblée délibérante n'ayant pas d'observations. Le conseil municipal approuve le projet de règlement.

Compte-rendu du conseil d'école

Madame RAVENEAU fait un point sur le compte-rendu du conseil d'école qui a eu lieu le lundi 24 juin dernier. À la rentrée de septembre 128 élèves inscrits. Il a été également évoqué le mouvement de personnel, les actions réalisées en 2023-2024, les projets pour l'année 2024-2025, la présentation de l'aide pédagogique complémentaire, le projet « Notre école, faisons-la ensemble » et le PPMS.

Point travaux : Assainissement rue de la Roche

Monsieur CHAPEAU fait un point sur les travaux de déviation du réseau d'assainissement rue de la Roche réalisé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Le réseau assainissement est posé. Un branchement AEP a été réalisé. Un second branchement eau potable doit être mis en place. Les travaux doivent se terminer fin de semaine prochaine.

Révision du loyer 3 Place du Champ de Foire

Madame le maire rappelle à l'assemblée que le logement communal est libre depuis le 22 juin 2024. Un état des lieux de sortie a été fait par un huissier de justice. Nous sommes à ce jour, dans l'attente du procès-verbal de sortie. Il convient aussi de réviser le tarif du loyer. Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le loyer à 520 € par mois révisable chaque année suivant l'indice de référence des loyers et fixe un mois de caution.

DPU

La commune renonce au droit de préemption sur les biens référencés ci-dessous :

- 797 route des Essarts
- 23 Rue de la Vincenderie

Madame le maire fait part d'un DPU reçu par le tribunal judiciaire de Saumur pour l'immeuble sis 2 Rue de l'Amandier. La municipalité pourrait être intéressée par ce bien. Une visite préalable va être demandée avant de se prononcer.

Délibérations et questions diverses

Madame le maire donne lecture d'une offre d'achat qu'elle a reçu pour les parcelles de bois à la Breille-Les-Pins dont la commune est propriétaire. Une proposition d'achat à 4000 € l'hectare est présenté. Le conseil municipal accepte et autorise Madame RAVENEAU 1^{ère} adjointe à signer les pièces relatives à cette vente.

Une délibération est prise par l'assemblée délibérante pour l'encaissement du chèque d'un montant de 6421.55 € correspondant à la vente de bois des parcelles B59- B70 à l'entreprise forestière LAURENT-MUSSON.

Madame le maire informe le conseil municipal de la proposition de prêt transmise par le président du SIEA pour le projet d'agrandissement de la maison de santé.

Programmation des permanences du 2^{ème} tour des élections législatives (7 juillet 2024).

Levée de séance : 23h30

Nom – Prénom	Fonction	Signature
BEILLARD Sylvie	Maire	
RAVENEAU Annie	1 ^{ère} Adjoint	
CHAPEAU Jean-Philippe	2 ^{ème} Adjoint	
MAUBOUCHER Louise-Anne	3 ^{ème} adjoint	
MASSIAS Isabelle	Conseillère Déléguée	
LHUIILLIER Thierry	Conseiller Délégué	
LAURENT Claudette	Conseillère Municipale	
GROLLEAU Tony	Conseiller Municipal	
RONCERET Philippe	Conseiller Municipal	
DUPUY Maryvonne	Conseillère Municipale	
BONIN Marjorie	Conseillère Municipale	EXCUSÉE
LACRAMPE Josette	Conseillère Municipale	
GUIOCHEREAU Yannick	Conseiller Municipal	
ABILLARD Arnaud	Conseiller Municipal	